

# La formation

C'est pas sorcier...





# Enjeux

## La formation, c'est naturel

### Théorie ou pratique

Nous avons tendance à réduire la formation aux seuls T1, T2 et T3 ou TU... Mais la formation, c'est avant tout un regard sur la pratique, à savoir sur l'animation. Elle commence dès les premières explorations en tant que pionnier.

### Un début et une fin

La formation, c'est tout un parcours qui suit la vie scout. Elle est sanctionnée par un brevet, mais elle ne s'arrête pas là... Animateur dans une branche ou une autre, accompagnateur d'autres dans ce parcours, cadre ou membre d'un staff d'unité, chacun est amené à grandir au fil de ce chemin.

## Informier et promouvoir

### Se mettre en route

Il peut sembler inutile de vous démontrer l'importance de la formation. C'est auprès de vos pionniers et animateurs que ce message doit être transmis.

Leur faire prendre conscience de ce que cette démarche peut leur apporter est le principal enjeu de ce kit.

### Pub et promo

Avant de rentrer dans les détails, il nous paraît essentiel de faire de la pub. Des témoignages de ceux qui l'ont vécue, une dramatisation et la mise en avant des bénéfices par rapport à l'investissement dans la formation sont les éléments principaux des médias que nous proposons :

- un **film** qui met en avant que « La formation, c'est pas sorcier »

- une **affiche** qui montre comment ce parcours s'inscrit dans notre vie scout
- un **cahier** de la farde de l'animateur (CE06) qui explique bien le tout
- et un carnet de bord qui les accompagne dès le T1 ou le Pi-days.

## Favoriser l'accompagnement et le coaching

### Animateur d'unité, un rôle central

Tu détiens une fonction-clé dans le parcours de tes animateurs, tu facilites les aller-retour entre théorie et pratique. Tu accompagnes chacun dans la démarche de formation et tu aides à l'application et à la mise en projet de ce qui a été apporté en théorie.

### Passer le témoin pour favoriser les projets au sein des staffs

Tu peux déléguer un peu de cette fonction de coaching des débutants dans l'animation à ceux qui sont plus aguerris, à des animateurs expérimentés et déjà formés. Idéalement, dans le même staff, ce qui favorise la mise en projet dans la section. Mais, il peut s'agir également d'un ancien ou d'un animateur d'un autre staff. Si toi ou un membre de l'équipe d'unité veut partager son expérience, c'est aussi bien.

## Un cadre légal

Enfin, la démarche de formation que nous proposons permet de rappeler le cadre légal dans lequel nous nous situons. Pour nos groupes, obtenir le label de qualité qu'est l'agrément de l'ONE, recevoir des subsides, ce n'est pas rien.

Et pour ceux qui les animent, un brevet homologué par la Communauté française, c'est précieux.

# La démarche

## Phase d'Accroche (15')

- On explique que l'objectif du module est de présenter le parcours, le cadre légal et de promouvoir la formation pour arriver à deux objectifs : le brevet et les subsides d'un côté, et l'amélioration de la qualité de l'animation de l'autre.
- Diffusion du film présent sur le DVD *Le parcours de formation* : « La formation, c'est pas sorcier »
- On insiste sur la différence entre la formation (se mettre en route, se remettre en question, se dire qu'on ne connaît pas tout et chercher à s'améliorer) et les formations scouts.
- On insiste sur l'importance de la formation pratique : si nos camps sont reconnus comme lieux de stage pratique, ce n'est pas pour rien...

Le DVD *"La formation, c'est pas sorcier"*, film d'information et de promotion sur les formations, peut être obtenu au Services aux membres : 02.508.12.00 ou [lesscouts@lesscouts.be](mailto:lesscouts@lesscouts.be)

Il se trouve également dans le cahier *Le parcours de formation (CE 06)*.

## Phase d'éveil (15')

- Récolte des premières réactions :
  - *Que pensez-vous du film ?*
  - *Est-il réaliste ?*
  - *Pouvez-vous vous identifier aux acteurs ? Pourquoi ?*
- Représentations des animateurs sur la formation :
  - *Quand avez-vous commencé votre parcours de formation ?*
  - *Quand va-t-il s'achever ?*

### Des idées à transmettre

- Vous ne le savez peut-être pas, mais votre parcours de formation a commencé dès vos premiers pas dans l'animation ou vos explorations.
- La formation, c'est un chemin continu et pas une accumulation d'étapes.
- La formation ne comporte pas que des étapes théoriques, mais aussi la mise en pratique, ce qu'on vit avec les scouts.
- ...

### Variante pour l'accroche et l'éveil

Pour ceux qui ont déjà vu le film (s'ils ont fait un T1 ou un P1-days, il y a de grandes chances qu'ils l'aient vu), il est possible d'amorcer une réflexion sur une illustration du RYA. La consigne : « *Quelles sont les questions que l'on peut se poser à la place de Pierre-Olivier (le pionnier ou le jeune animateur qui débute) ou de son accompagnateur (animateur plus expérimenté) ? Où vais-je ? Comment maîtriser mon véhicule ? Quelle est ma destination ? Quelles sont les règles auxquelles je dois me plier ?* »

Ces questions peuvent idéalement être écrites sur une affiche. On explique que l'objectif du module est de présenter le parcours, le cadre légal et de donner le GPS pour arriver à deux objectifs : le brevet et les subsides d'un côté, et l'amélioration de la qualité de l'animation de l'autre. Voir annexe 1.



## Phase d'apport et production (40')

### Puzzle parcours

Les animateurs sont mis en équipes de 2 à 3. (Les animateurs qui sont plus expérimentés et ont déjà vécu un T1 et/ou T2 et/ou T3 sont partagés entre les équipes).

Les accompagnateurs reçoivent une ou plusieurs étapes du parcours (puzzle de l'affiche *Parcours de formation* coupée en morceaux) et un cahier *Le parcours de formation*.

Objectifs : les remettre dans l'ordre et les expliquer aux autres équipes.

Voir annexe 2 : affiche du parcours de formation

Voir annexe 3 : cahier CE06 Le parcours de formation



### Variantes pour apport et production

Présentation des différentes étapes du parcours à l'aide du diaporama. Il est possible de s'aider des pages 5 à 24 du cahier *Le Parcours de formation*.

Voir annexe 4 : diaporama de présentation des étapes du parcours de formation (sur le DVD du film)

Les annexes 2,3 et 4 se trouvent dans le cahier *CE06. Le parcours de formation* à commander au 21 ou à télécharger sur [www.lesscouts.be](http://www.lesscouts.be).

### Présentation du carnet de bord et témoignage

Présentation du carnet de bord par ceux qui le possèdent (animateur d'unité ou animateurs qui ont déjà été en formation peuvent présenter le carnet de bord)

- Explication de la structure

Voir annexe 5 : *Le carnet de bord de la formation*.

Avec l'aide du cahier *Le parcours de formation* :

- Découverte des grands axes et des objectifs de la formation (pages 26-27)
- Témoignage sur ce qui se vit, les méthodes privilégiées, les activités et la vie quotidienne (pages 29 à 31)
- Explication sur les formateurs, les groupes de formations et les échanges avec les autres participants



# Explication du cadre légal

Avec l'aide du résumé de la version février 2010 qui remplace les pages 37 à 42 du cahier, tu peux aborder le cadre légal avec l'agrément ONE, les subsides, les normes d'encadrement et toutes les règles qui concernent la formation.

Voici cette nouvelle version :

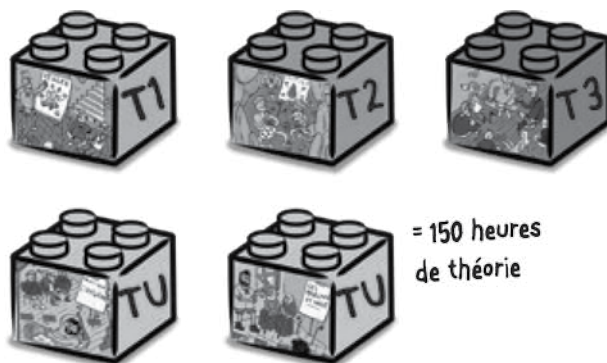
## Règle n°1

Tu dois avoir au moins 16 ans le 1<sup>er</sup> jour de formation théorique.

Il n'est cependant pas judicieux de commencer ton Pi-days avant ta dernière année pio, au risque d'être bloqué dans ton parcours pendant un an puisqu'il faut être animateur pour faire un T2.

## Règle n°2

Tu dois participer à un Pi-days/T1 + un T2 + un T3 + deux TU (temps de formation en unité) pour atteindre les 150 heures de formation théorique requises par la Communauté française.



## Règle n°3



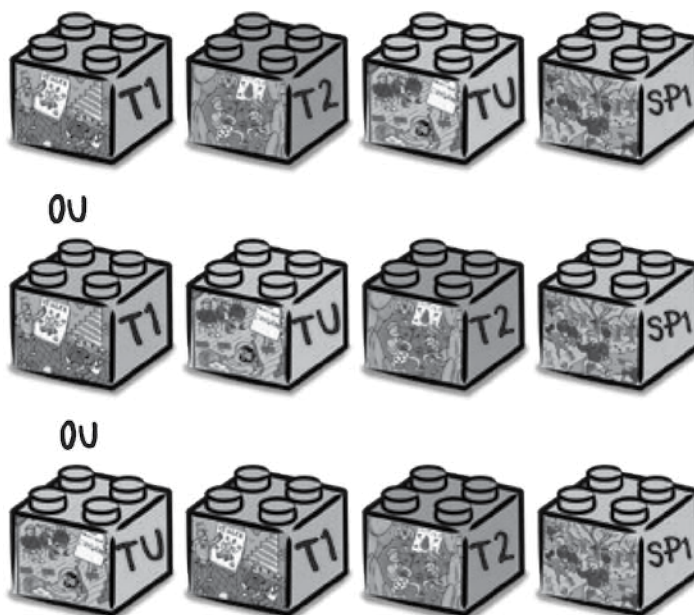
Ta formation pratique doit se dérouler dans un centre de vacances agréé (ou exceptionnellement assimilé).

Dans notre parcours, les stages pratiques sont les camps. Mais attention, pas n'importe lesquels (voir règle n°4).

## Règle n°4

Le premier camp pouvant être reconnu comme **stage pratique** pour le brevet est celui qui aura lieu après une période de 75 à 100 heures de formation théorique, c'est-à-dire **après ton T1+T2+un TU** (90 heures)<sup>1</sup>

**Attention !** Tout camp effectué avant ces étapes de formation ne peut donc être comptabilisé comme stage pratique.



<sup>1</sup> T1+deux TU, ça marche aussi, remplace alors TU par T2 dans la règle suivante.

## Règle n°5

Tu dois avoir fait au moins 150 heures de pratique dans ton parcours.

Si ton premier stage pratique dure **10 jours** ou plus, cela fait 150 heures. Il te restera à faire ton T3 et ton deuxième TU pour arriver au bout du parcours. Et ce, dans l'ordre qui te convient le mieux.

Si ton premier stage pratique fait moins de 10 jours, tu devras donc en outre faire un **deuxième camp** pour totaliser 150 heures, ce qui ne t'empêche pas de poursuivre les autres étapes de ton parcours.

**Attention** : Un stage pratique doit compter minimum 8 jours pour les plus de 8 ans et 6 jours pour les Baladins. Les deux stages pratiques peuvent éventuellement se dérouler la même année mais seuls les camps où tu es animateur comptent.



**TOTAL = 150 HEURES**

## Règle n°6 (et non la moindre !)

Ton parcours doit se dérouler sur un **maximum de 3 ans** (36 mois entre ton premier temps de formation théorique et la fin officielle de ton parcours).

Tu peux obtenir une dérogation pour allonger ce délai si tu es empêché pour une bonne raison, par exemple un séjour à l'étranger. Contacte le 21 pour plus de renseignements sur les démarches à effectuer.

Voir annexe 6 : le cadre légal (décret centre de vacances)

## Accompagnement des stages pratiques

Toujours avec l'aide du cahier *Le parcours de formation* (et du carnet de bord) :

**Pages 45 et 46** : l'accompagnement de stage pratique avec le profil de l'accompagnateur, la mise en projet et les objectifs de la formation d'accompagnateur.

**Pages 47 à 49** : la feuille de route de l'animateur en formation pour guider animateur et accompagnateur avec une convention réciproque.

- Brève présentation du processus d'accompagnement (qui reste une PROPOSITION) avec l'aide des pages 45 et suivantes et de la feuille de route.
- Invitation à rentrer dans le processus d'accompagnement en se trouvant un accompagnateur le plus vite possible (au plus tard juste après le T2).



- Présentation du cadre légal avec l'aide du document qui remplace les pages 37 à 42.

Plus d'infos sur le rôle d'accompagnateur ?  
Voir annexe 7 : le folder suivi de formation.

## Phase de questions-réponses (10')

Réponse aux questions qui se posent encore. C'est bien d'intégrer les animateurs plus expérimentés dans la discussion.

## Phase de retour sur soi et mises en perspective (20')

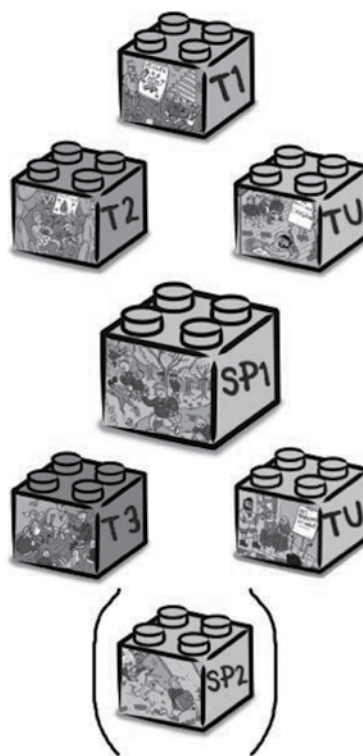
Des objectifs et un plan opérationnel sont fixés à partir des balises USO et du parcours idéal.

### Parcours idéal

Voici une idée de parcours idéal qui fait coïncider les contenus des formations avec ton expérience d'animateur. Il permet d'aller vite sans trop se presser (une étape fédérale, un TU et un camp par an).

Il est bien sûr ajustable en fonction des disponibilités de chacun. C'est pour cela que nous proposons toutes les étapes de formation lors de chaque période de congé scolaire.

- **Pi-days** l'année avant de commencer l'animation, en parallèle avec des explorations.
- Ou **T1** à la Toussaint dès ton entrée dans l'animation.
- **T2** à Carnaval ou Pâques de ta première année d'animation, quand tu penses à préparer le camp. Sans oublier un **premier TU**.
- Un camp en été, où tu mettras en pratique l'une ou l'autre bonne idée.
- **T3** dans ta deuxième année d'animation, quand tu as toute une année d'expérience.
- Le **deuxième TU**, qui tombe dans cette deuxième année, où tu n'as évidemment pas oublié tes bonnes idées...
- Un **éventuel deuxième camp** où tu en profiteras également pour tester une autre bonne idée.



Au final, on invite animateurs et pionniers à s'inscrire dans la démarche :

- Qui va en formation et quand ? Y compris les pios de dernière année.  
*On peut prévoir un téléphone et un ordi et s'inscrire "en live".*
- Qui accompagne qui ?
- Quelles sont les mises en projet envisagées ?



# En résumé

## Accroche (15')

*La formation, c'est pas sorcier* (film)

## Eveil (15')

Récolte des premières réactions et représentations concernant la formation

## Apport et production (40')

- Puzzle avec les différentes étapes du parcours
- Présentation du carnet de bord et témoignages
- Présentation du cadre légal (décret centre de vacances)
- Brève présentation du processus d'accompagnement

## Questions-réponses (10')

Réponse aux différentes questions : accompagnement, cadre légal, agencement des étapes du parcours...

## Retour sur soi et mises en perspective (20')

Rappel du parcours idéal, fixation d'objectifs pour l'unité et plan opérationnel formation (mises en projet et accompagnement).

### Le matériel nécessaire

- le DVD *La formation, c'est pas sorcier*
- un ordinateur portable, des diffuseurs (son) et un vidéoprojecteur
- des cahiers *Le parcours de formation (CE 06)* (avec affiche et DVD)
- 1 x l'annexe 1
- quelques exemplaires de l'annexe 5
- quelques exemplaires de l'annexe 6
- quelques exemplaires de l'annexe 7